L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS MERCREDI MATIN, 7 OCTOBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIBERT, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 7 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy, rue Pa'ers, entre Conti et St Louis—tabac de la Havane en feuilles.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie, "notions," rubans, ceintures, etc.

Farine, Farine—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Tabac en feuilles de la Havane—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 7 octobre 1874.

ACADÉMIE.—La fameuse combinaison de nouveautés de Schuman, etc.

Les nominations de la convention de paroisse.

La convention de paroisse a procédé hier aux choix des candidats pour la paroisse d'Orléans

Nous sommes heureux d'avoir à inscrire en tête de la liste le nom de M. J. C. Leeds comme candidat à la place de maire. Cet honorable citoyen connait à fond les affaires de la ville et nous avons la certitude qu'il se consacrera avec énergie à la réalisation des réformes qui, seules, peuvent relever la Nouvelle-Orléans de la décadence et de la misère dans lesquelles elle est tombée depuis quelques années.

La nomination de M. Leeds a été accueillie avec enthousiasme par tous les hommes d'affaires, qui ont la plus grande confiance dans ses lumières, dans son indépendance et dans sa fermeté.

M. Leeds sera comme on dit en anglais: "The right man in the right place," et notre conviction est que son avènement à la première magistrature de la ville, inaugurera un régime entièrement nouveau, et que son administration sera un véritable bienfait pour la communauté.

Le vote donné à l'honorable Alfred Wiltz, prouve qu'il avait de nombreux amis dans la convention comme il en a dans toute la ville. Cela ne nous a nullement étonnés, car la courtoisie, la bienveillance et l'esprit de conciliation dont il fait preuve dans ses relations, l'ont rendu sympathique. M. Wiltz accroîtra encore l'estime personnelle dont il jouit, en acceptant de bonne grâce sa défaite, et en contribuant de toute son influence au succès de celui qui a été désigné pour être son successeur. M. Wiltz est jeune encore et sa carrière politique est loin d'être terminée et nous pensons ne pas trop présumer de son intelligence et de son patriotisme en comptant qu'il saura, dans les circonstances présentes, faire preuve d'abnégation et de dévouement.

Les nominations d'administrateurs nous paraissent généralement bonnes. On parle en termes élogieux des deux candidats pour les postes des finances et des comptes publics, MM. Brown et Pilsbury. M. Léonce Bouny, qui est choisi pour le bureau des assessements, connait parfaitement la besogne de ce département et nous comptons qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour alléger le fardeau évidemment trop lourd des assessements. Les autres nominations sont satisfaisantes et nous avons la confiance que tous les candidats choisis donneront une coopération zélée et active aux plans de réforme qui leur seront soumis.

Nous avons vu avec un vif plaisir la nomination du colonel Waggaman comme shérif civil; c'est une juste récompense des services rendus par ce patriote éprouvé à la cause du peuple dans les diverses campagnes électorales qui ont précédé celle-ci.

Enfin, nous sommes encore heureux de constater que les nominations pour la législature contiennent d'excellents noms. La liste complète ne nous est pas encore connue; mais dans les noms que nous avons sous les yeux, nous trouvons ceux de J. H. Grover, H. D. Ogden, W. J. Kelly et J. B. Eustis pour le sénat, et de Ed. Booth, Chas. Roman, G. Pascal, Jules Aldigé, J. A. Blaffer, A. Moulton et autres pour la chambre. Bref, nous espérons que la majorité des candidats choisis sont des partisans sincères des réformes.

On trouvera plus loin les résolutions adoptées par l'assemblée générale du comité central d'Etat et une adresse au peuple émanant de ce comité, qui explique le sens et la portée de l'arrangement conclu avec le parti adverse.

Il ne reste plus, selon nous, qu'une chose à faire, c'est de poursuivre avec énergie la campagne électorale commencée, et, pour cela, nous faisons appel au zèle et au patriotisme de tous les bons citoyens.

Le comité de paroisse doit se réunir ce soir, dans le but d'adopter un plan uniforme pour assurer un enregistrement loyal et complet. Les présidents des clubs centraux de ward sont invités à assister à la réunion ou à s'y faire représenter.

Comité Central d'Etat.

Le Comité Central d'Etat du parti de l'opposition au radicalisme, s'est réuni lundi à midi, conformément à la convocation insérée dans les journaux depuis plusieurs jours.

La réunion qui a commencé à sept heures du soir, a duré jusqu'à minuit passé. Après de longues discussions, la résolution suivante, présentée par M. James Eustis avec un amendement de M. F. S. Goode, a été adoptée:

Résolu, que le Comité Central d'Etat, réuni le 5 octobre 1874, réaffirme l'action du Comité Central d'Etat adoptée le 28 septembre 1874, relative à l'arrangement fait par les membres conservateurs du comité de conférence.

Mais nous annonçons formellement que notre parti n'est ni directement ni indirectement responsable pour aucun acte de désordre et d'intimidation dans l'Etat, et nous protestons contre toute interprétation donnée dans ce but aux termes du préambule du dit arrangement.

Résolu qu'un comité de six soit nommé par le Président pour lancer une adresse au peuple destinée à expliquer l'arrangement.

Le comité de six a été composé comme suit par le président:

A. Voorhies, chairman; F. S. Goode, Gen. Allen Thomas, de l'Ascension; Col. Alfred Roman, de St-Jacques; J. B. Eustis et H. W. Rightor.

Nous donnons ailleurs l'adresse qui a été adoptée dans la séance d'hier, mardi.

AGENCE DE "L'ABEILLE."—M. Jno Comès, de Donaldsonville, est chargé de l'agence de l'*Abeille* dans les paroisses St. Charles, St. Jean-Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption et Iberville. M. Comès est si favorablement connu dans toutes ces paroisses que nous n'avons pas besoin de le recommander à nos amis. Il voyage, en même temps, comme représentant de la compagnie d'assurance mutuelle du "Sun" et de la compagnie d'assurance sur la vie "Louisiana Equitable." Nous espérons que ses démarches pour les divers intérêts qu'il représente seront couronnées d'un plein succès.

MEETING RADICAL A DONALDSONVILLE.—Il y a eu, dimanche dernier, à Donaldsonville, une réunion des fidèles du clan radical. Les illustrations du parti qui avaient honoré la réunion de leur présence, étaient Pinchback, Darrall et Sloanaker. Après avoir régalé les noirs de leur éloquence frelatée les membres de ce digne trio ont ingurgité quantité de champagne en compagnie des carpet-baggers de la localité.

BILLET GAGNANT.—M. J. A. Latrobe, rue Galvez, 194, certifie, ainsi qu'on le verra par une annonce signée de lui et insérée plus loin, qu'ayant acheté, pour une piastre et 25 cents, au bureau de L. D. Arnoult, rue de Bourgogne, près la rue Conti, un huitième du billet qui a gagné le prix capital de $10,000 au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane de samedi 3 octobre 1874, ce huitième lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la Compagnie.

ADRESSE au peuple de la Louisiane.

Quartier général du comité central démocrate et conservateur de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1874.

AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Les conservateurs de la Louisiane réunis à Baton-Rouge, décidèrent unanimement—et cette unanimité a été remarquable—de prendre part à la campagne politique actuelle.

Ils ne crurent pas un seul instant, qu'en le faisant ils reconnaissaient l'usurpation d'une manière quelconque, et même indirectement.

Les meneurs radicaux comprirent ce mouvement spontané des masses; aussi ne tardèrent-ils pas à imaginer des moyens qui, avec les lois d'enregistrement et d'élection, leur permettraient d'annuler le résultat du vote. Il devint évident qu'un enregistrement et une élection honnêtes étaient hors de question.

Les conservateurs en acquirent la preuve quand ils demandèrent une représentation égale au bureau; leur demande fut repoussée sans hésitation, mais le gouverneur *de facto* proposa, comme faveur, que cinq noms de chaque ward de la Nouvelle-Orléans et de chaque paroisse de l'Etat lui fussent soumis; il s'engagea à nommer commis d'enregistrement celle de ces personnes qui lui conviendrait, ou qu'une autre, qui donnerait de bonnes garanties, serait choisie en dehors du nombre de citoyens indiqué. Cette promesse n'ayant aucune valeur, l'entrevue se termina sans que rien fût convenu.

Les conservateurs ne se laissant décourager ni par les obstacles ni par la fraude organisée contre lesquels ils avaient à lutter, se mirent en mesure de découvrir et de déjouer les manœuvres de leurs adversaires.

Dans l'intervalle, la colère du peuple n'avait fait qu'augmenter. Les percepteurs des taxes décrétées par un gouvernement usurpateur et équivalant à la confiscation, se montraient inexorables. Des juris de police, même dans des districts qui venaient d'être inondés, avaient criminellement porté l'impôt local à un chiffre qui mettait les propriétaires dans l'impossibilité de payer. La concussion et la corruption régnaient dans tout l'Etat. Une armée de métropolitains, organisée dans le but d'intimider les citoyens quand elle cessait d'être la police de la Nouvelle-Orléans, envahissait les campagnes de temps en temps, avec tous les engins de guerre, non pas pour exécuter les décrets de cours, mais les édits et des ordres du gouverneur.

Enfin, pour combie d'outrages, l'administration usurpatrice semblait constamment occupée à exciter les blancs et les nègres, les uns contre les autres, afin d'obtenir des avantages politiques aux dépens des deux races. Les hommes de couleur, qu'on avait habilement travaillés, s'étaient formés en sociétés; on leur avait fourni et on continuait à leur fournir des armes; ils étaient devenus hostiles aux blancs, dont, cependant, les sentiments et les intérêts les portaient à cultiver des relations amicales avec eux. Les conservateurs jugèrent alors qu'il était prudent d'organiser des ligues blanches qui pussent les protéger en cas de nécessité.

On ne saurait nier à un citoyen le droit d'acheter et de porter des armes; et cependant, le gouverneur *de facto* osa le nier, bien plus, il essaya audacieusement de désarmer les blancs.

Le 14 septembre 1874 fut la conséquence de cette tentative!

Les évènements de ce jour mémorable ont convaincu les hommes de couleur qu'ils n'ont rien à craindre de la part de leurs concitoyens blancs; ils ont prouvé au peuple des Etats-Unis que notre civilisation rend une guerre de races impossible. Le 14 septembre est une ère dans l'histoire de la reconstruction des Etats du Sud.

Le président a rétabli Kellogg, mais on ne répètera plus que la Louisiane s'est soumise à l'usurpation.

La dispersion de la brigade métropolitaine,—la démoralisation de la milice de couleur (la seule milice connue dans cet Etat) et la chûte du gouvernement d'Etat au premier choc venant d'un peuple outragé—ont enseigné à l'usurpateur qu'un mauvais gouvernement doit avoir des bornes. Aussi, à peine la proclamation présidentielle est-elle publiée, qu'il s'arrange de façon à commencer des conférences pour arranger les troubles.

Un comité de conférence choisi par lui se réunit à un comité analogue choisi par le gouverneur McEnery et le lieutenant-gouverneur Penn. Après plusieurs jours de travaux, la conférence est suspendue par le refus des républicains de procurer trois vacances parmi les cinq membres du bureau des retours d'élection pour l'exécution d'un arrangement d'après lequel deux des vacances seraient remplies par des conservateurs, et la troisième par un républicain acceptable à tous les partis.

Leur contre proposition était que deux vacances seraient accordées aux conservateurs, les républicains retenant les trois membres déjà sur le bureau, de façon à s'assurer le contrôle pratique du bureau.

L'attention du comité central d'Etat fut alors appelée sur ce sujet; et, par une résolution adoptée par le dit comité, la conférence fut reprise en vue de faire l'arrangement qui a été conclu.

Les négociations ont été alors conduites réellement entre les comités centraux d'Etat représentant les deux partis politiques de l'Etat. C'est avec raison que cette responsabilité a été prise par les dits comités attendu que les négociations n'affectaient que des questions relatives à la conduite de la campagne politique.

La question de la légalité du gouvernement d'Etat reste intacte et non compromise et aucune question de principe n'a été discutée, abandonnée ou conclue.

Cet arrangement sur les détails n'entraîne pas un retrait de l'affaire de la Louisiane pendante devant le Congrès des Etats-Unis. Si le parti adverse ne s'y conforme pas entièrement, cela ne fera qu'accumuler les preuves de l'inutilité des efforts faits par notre peuple pour obtenir une expression loyale et légale de la volonté populaire. Nous avons toujours fait profession d'être et nous sommes des gens respectant la loi.

Notre réputation à l'intérieur et à l'étranger, nos intérêts matériels, notre dévouement à notre Etat, demandent de notre part la paix, l'ordre et un bon gouvernement.

Le langage employé dans le préambule de l'arrangement n'a pas voulu dire que nous acceptions l'imputation que nous sommes, en aucun sens, responsables des désordres dans cet Etat; et nous protestons formellement contre une interprétation semblable. Nous nous engageons seulement à donner notre aide et notre influence pour maintenir l'ordre, pourvu que l'arrangement soit loyalement exécuté dans son esprit, sous tous les rapports.

Nous ne saurions trop recommander aux conservateurs de s'enregistrer et de voter. Unis, nous marchons contre un ennemi divisé et démoralisé. Avec les garanties obtenues, avec les grands intérêts en jeu, avec la fermeté, la vigilance et la résolution, dont a déjà fait preuve la population, chaque Louisianais doit exercer et faire respecter son privilège électoral pour donner raison à notre déclaration si souvent répétée que la majorité des votants de cet Etat est en faveur d'un gouvernement d'Etat honnête, pur et stable.

R. H. MARR, président.

ALBERT VOORHIES, vice-président.

W. J. BUDDENDORF, E. G. DILL, Secrétaires.

—Le *Volkstaat* de Leipzig, du 15 septembre, dit que le tribunal de Berlin a condamné le 3 septembre 656 jeunes gens originaire de Berlin, à une amende de 50 thalers chacun pour s'être soustraits par l'émigration à la loi militaire.

La question des Levées.

Le Congrès a nommé une commission pour étudier la question des levées; en attendant le rapport à faire, la Louisiane pourra être inondée dix fois.

En Louisiane les choses sont restées dans le statu quo, c'est-à-dire que la Compagnie des Levées est toujours chargée de construire à 50 cents la yarde les levées dont la commission des ingénieurs ordonne la reconstruction. Nous publions ci-dessous la liste des levées dont cette commission a ordonné la reconstruction. Le total forme près de deux millions de yardes cubes, ce qui à 50 cents fait un million de dollars. Il faudrait un million de yardes de plus pour protéger complètement la Louisiane contre les risques d'inondation, mais il parait que la taxe actuelle ne suffirait pas.

La commission a été bien en retard dans son travail, car ce n'est que le 13 septembre qu'elle a fait son rapport, alors qu'il eût fallu commencer les travaux en juillet pour que les levées eussent le temps de se consolider.

D'un autre côté, la Compagnie des Levées n'a pas de capitaux pour entreprendre les travaux, et il est à craindre qu'elle n'exécute qu'une faible partie de ceux qui ont été ordonnés.

La Chambre de Commerce s'est préoccupée de cette question, car la non-reconstruction de la levée de Bonnet-Carré menace d'interrompre le service du chemin de fer de New-Orleans, St. Louis et Chicago, dès que les eaux seront hautes.

A sa dernière séance, lundi, la Chambre a adopté la résolution suivante:

Résolu que le comité des chemins de fer soit chargé de faire comprendre à la Compagnie des Levées et aux commissaires des levées la nécessité d'employer toutes les ressources disponibles à construire les grandes levées de préférence aux petites, et spécialement de commencer par la levée de Bonnet-Carré aussitôt que possible et de l'achever promptement.

Nous ne savons le cas que l'on fera de cette recommandation, mais jusqu'à présent, on a attribué à la compagnie l'intention de ne pas reconstruire la levée de Bonnet-Carré.

Quoiqu'il en soit, voici la liste des levées dont la reconstruction est ordonnée par le rapport de la commission:

	Yardes cubes.
Wall, paroisse Jefferson	5,000
Cabanahoey, paroisse St-Jacques	5,000
Le Bœuf, paroisse St-Jacques	
Turquit, paroisse St-Jacques	15,000
Stansberry, paroisse Ascension	12,000
Old Hickory, paroisse Iberville	2,000
Schlatre, paroisse Iberville	17,000
Thrailkil, paroisse Iberville	4,000
Hickey, paroisse Ouest Baton-Rouge	170,000
Hébert, paroisse Ouest Baton-Rouge	10,200
Walker, paroisse Ouest Baton-Rouge	41,000
Limerick ou Patrick, paroisse Ouest Baton-Rouge	6,400
Lobdell, paroisse Ouest Baton-Rouge	38,000
Kaine & Winter, paroisse Ouest Baton-Rouge	8,200
Longwood ou Glenmore, paroisse Ouest Baton-Rouge	10,800
Pointe Manoir, paroisse Ouest Baton-Rouge	51,600
Pointe Coupée, paroisse Pointe Coupée	45,000
Red Store, paroisse Pointe Coupée	20,000
Morison, paroisse Pointe Coupée	7,000
Morganza, paroisse Pointe Coupée	340,000
Lakeside, paroisse Pointe Coupée	8,300
Lacroix, paroisse Ascension	7,200
La Bourgeois, paroisse Ascension	2,000
Bourbon, paroisse St Jacques	1,200
Dunboine, paroisse Iberville	
White Castle, paroisse Iberville	800
Bismarck, paroisse St Jean Baptiste	6,000
Vicnair, paroisse St Jean Baptiste	10,000
Bonnet-Carré, paroisse St Jean Baptiste	200,000
Kennerville, paroisse Jefferson	13,000
Orléans, paroisse d'Orléans	9,000
Carnarvon et Poydras, paroisse St Bernard	20,000
Orange Grove, paroisse Plaquemines	2,000
Bellechasse, paroisse Plaquemines	16,000
Scarsdale, paroisse Plaquemines	7,200
Greenwood ou Verbois, paroisse Plaquemines	
Ste-Rosalie, paroisse Plaquemines	3,000
Pointe à la Hache, paroisse Plaquemines	5,000
Canal Tagliaferro, paroisse Plaquemines	500
Elton, paroisse Carroll	15,000
Bass, paroisse Carroll	185,000
Goodrich, paroisse Carroll	82,000
Raleigh, paroisse Carroll	6,000
Omega, paroisse Madison	1,000
Pointe Pleasant, paroisse Tensas	8,000
Buckridge, paroisse Tensas	25,000
Hard Times, paroisse Tensas	79,000
Disharoon, paroisse Tensas	31,000
Hardscrabble, paroisse Tensas	61,000
Bondurant, paroisse Tensas	6,000
Waterproof, paroisse Tensas	34,700
Largent landing, paroisse Tensas	5,000
Barbara, paroisse Pointe Coupée	1,500
Winstead, paroisse Pointe Coupée	7,500
Callahan, paroisse Pointe Coupée	3,000
Doherty, paroisse Pointe Coupée	10,000
Swords, paroisse Pointe Coupée	10,000
Burroughs, paroisse Pointe Coupée	3,000
Smith & Taylor, paroisse Pointe Coupée	16,800
Bayou Moreau, paroisse Pointe Coupée	2,000
Sutton, paroisse Pointe Coupée	7,000
North & Smith, paroisse Pointe Coupée	2,500
Bayou Marion, paroisse Pointe Coupée	7,600
Wright, paroisse Pointe Coupée	4,200
Norwood, paroisse Avoyelles	21,000
James Callahan, paroisse Avoyelles	12,000
Sewell, paroisse Avoyelles	30,000
Hetherwick, paroisse Avoyelles	3,000
Winn Estate, paroisse Avoyelles	27,000
Burton, paroisse St-Landry	17,000
Big Bend, sept brèches, paroisse Avoyelles	21,000
Cut Off au Bayou Jaune, paroisse Avoyelles	10,000
Bayou Jaune au Bayou Turner, paroisse Avoyelles	1,500
Bayou Farmers, arrière levées, paroisse Avoyelles	6,000
Stribling, paroisse Avoyelles	3,000
Bayou William, paroisse Bossier, Wilson et Echo Landing paroisse Rapides	180,000
Moreau	6,300
Parr	10,000
Lolly	12,000
Melrose	5,000
Cox	500
Pittman et Barrow	10,000
Machouree à la Ounse, paroisse Ouachita	15,000
Pargoud's, upper, paroisse Ouachita	5,000
Pargoud's Bend, paroisse Ouachita	5,000

LA RÉCOLTE DU COTON AU TEXAS.—Les informations suivantes sont puisées dans un rapport du département du Texas de la Bourse nationale au coton, rapport affiché hier, à la Bourse au Coton.

46 comtés après avoir eu un temps très sec et très chaud jusqu'au 1er ou au 5 septembre, ont eu des pluies fortes et continuelles, avec peu d'intermissions jusqu'aux dernières dates.

43 comtés rapportent que l'effet du temps a été très défavorable au coton sous le rapport de la qualité et de la condition. Le temps a favorisé les vers dans les comtés qui sont sujets à leurs ravages, et presque partout la seconde pousse a été détruite. Dans beaucoup de comtés la chenillette a été arrêtée. Par contre, 6 comtés se félicitent du temps qui a produit une seconde pousse qui réussira si les vers ou la gelée ne s'y opposent.

21 comtés se plaignent des chenilles, mais 28 en ont été exempts. Les 49 comtés disent que la sécheresse jusqu'au 1er septembre a causé un mal irréparable et sérieux.

Sur 49 comtés, 8 rapportent un rendement aussi fort ou plus fort que l'année dernière, et 41 estiment le rendement de un quart à trois quarts au-dessous de celui de l'année dernière.

De l'ensemble des rapports, il y a lieu de croire, si les correspondants ne se sont pas trompés, que la récolte du Texas sera de 20 pour cent au dessous de la dernière.

UN NOUVEAU DIRECTORY DE VILLE.—Un directory aussi complet que le dernier publié par Soards pour 1874, est d'une nécessité presque universelle dans les magasins et les bureaux de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons jamais eu une meilleure compilation d'adresses et d'indications pour cette ville, et cependant l'éditeur promet de se surpasser encore dans son nouveau directory pour 1875. Il fera bientôt ses visites à nos maisons de commerce pour avoir des annonces et des souscriptions. Une publication pareille coûtera beaucoup de travail et de frais et elle a besoin d'être soutenue par un grand nombre de souscripteurs.

Les avantages de l'annonce dans un directory sont connues de nos négociants et c'est un service qu'ils se rendent à eux-mêmes en facilitant la composition d'un bon directory.

SOUSCRIPTION AU PROFIT Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

COMITÉS DE SECOURS.

Jérôme Meunier, Président, E. Merilh Trésorier, Emile Carrière, Secrétaire.

Membres: MM. F. Limet, Elie Bougère, Oscar Forstall, B. Saloy, Alfred Brugier, E. Montense, capitaine John Glynn, James Boyce.

Montant des listes déjà publiées	$1,986 30
N. Kuntz	$5 00
M. Valadé, de Washington paroisse St-Landry	10 00
Mme J. Galinier	5 00

CHRONIQUE DE LA VILLE

Convention démocratique de paroisse.

SÉANCE DE MARDI, 6 OCTOBRE.

NOMINATION DES CANDIDATS.

Une journée d'excitation.

La convention se réunit à midi sous la présidence de l'honorable M. H. Marr.

Le rôle est lu, et tous les délégués ayant répondu à l'appel de leurs noms, sur motion de M. Fred. Dudenheffer, du 9ème ward, il est résolu de procéder immédiatement au choix des candidats.

M. Washington Marks demande un ajournement d'une demi-heure pour pouvoir consulter ses constituants, mais sa motion est déposée sur le bureau à la presque unanimité des votes.

M. Dudenheffer insiste alors pour que sa motion, qui a été acceptée, soit mise à exécution sans plus tarder.

La première candidature sur laquelle la convention est appelée à voter est celle de maire.

Trois aspirants sont proposés: L. A. Wiltz, le titulaire actuel, C. J. Leeds et le colonel Behan.

Ce dernier se retire cependant avant que le vote ne commence, et il ne reste plus en présence que MM. Wiltz et Leeds.

Le premier tour de scrutin donne le résultat suivant:

L. A. Wiltz 47 voix, C. J. Leeds 48.

Quelques délégués ayant protesté en disant qu'il y avait erreur dans le compte, sur motion le vote est repris en considération, avec le résultat suivant:

Leeds 49 voix, Wiltz 46.

Sur motion, M. C. J. Leeds est déclaré élu à l'unanimité.

Pour la place d'administrateur du département des améliorations, trois candidats se mettent sur les rangs:

E. A. Burke, Jno. McCaffrey et F. A. Handy.

Premier tour de scrutin.

E. A. Burke 47 voix.
Jno. McCaffrey 37 voix.
F. A. Handy 11 voix.
Pas de nomination.

Le nom de F. A. Handy est retiré.

Second tour de scrutin.

E. A. Burke 55 voix,
Jno. McCaffrey 40 voix.

Sur motion, M. E. A. Burke est déclaré élu à l'unanimité.

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Trois candidats:—Ed. Pilsbury, G. W. Manson, W. W. Simpson.

Un tour de scrutin.

Edward Pilsbury 48 voix,
W. W. Simpson 46 voix.

M. Edward Pilsbury est déclaré élu à l'unanimité.

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DES ASSESSMENTS.

Quatre candidats:—Léonce Bouny, H. S. Sturcken,—Carpenter, J. B. Walton.

Un tour de scrutin.

Léonce Bouny 64 voix,
Carpenter 16 voix,
H. S. Sturcken 10 voix,
J. W. Walton 5 voix.

M. Léonce Bouny est déclaré élu à l'unanimité.

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DE LA POLICE.

Trois candidats.—Robert Brewster, Dennis McCarty, John Grayer.

Un tour de scrutin.

Dennis McCarty, 53 voix.
Robert Brewster, 36 voix.
John Grayer, 6 voix.

La nomination de M. Dennis McCarty est ratifiée à l'unanimité.

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DU COMMERCE.

Quatre candidats.—Charles Cavanac, J. O. Landry, W. A. Shropshire, E. A. Yorke.

Premier tour de scrutin.

J. O. Landry, 41 voix.
Charles Cavanac, 34 voix.
W. A. Shropshire, 18 voix.
E. A. Yorke, 2 voix.

Pas de nomination.—Yorke se retire.

Second tour de scrutin.

J. O. Landry, 51 voix.
Charles Cavanac, 37 voix.
W. A. Shropshire, 7 voix.

La nomination de M. J. O. Landry est ratifiée à l'unanimité.

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DES COMPTES PUBLICS.

Trois candidats:—Jos. D. Brown, Jos. Collins, S. Howell.

Un tour de scrutin.

Jas. D. Brown 71 voix,
S. Howell 18 voix,
Jas. Collins 6 voix.

La nomination de M. Jas. D. Brown est ratifiée à l'unanimité.

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS.

Six candidats:—J. J. Armstrong, Charles Fitzenreiter, L. A. Lagan, Léon Bertoli, Daniel Edwards, E. J. Sullivan.

Premier tour de scrutin.

Daniel Edwards 33 voix,
J. J. Armstrong 23 voix,
Léon Bertoli 21 voix,
Chas. Fitzenreiter 5 voix,
L. A. Lagan 16 voix,
E. J. Sullivan 3 voix.

Pas de nomination. E. J. Sullivan et Chas. Fitzenreiter sont retirés.

Second tour de scrutin.

Dan. Edwards 36 voix,
J. J. Armstrong 13 voix,
Leon Bertoli 27 voix,
L. A. Lagan 17 voix.

Pas de nomination. J. J. Armstrong est retiré.

Troisième tour de scrutin.

Dan. Edwards, 47 voix;
L. Bertoli, 30 voix;
J. A. Lagan, 18 voix;

Pas de nomination.—M. Lagan se retire.

Quatrième tour de scrutin.

Léon Bertoli, 48 voix;
Daniel Edwards, 47 voix;

M. Bertoli est déclaré élu à l'unanimité.

Après ces nominations, le docteur Samuel Choppin, premier vice-président de la Convention, remplaçant M. R. H. Marr, annonce que l'on va procéder à la nomination des shérifs et dit que les délégués du 16ème et 17ème ward, Carrollton, n'ont pas le droit de voter pour les officiers de la ville de la Nouvelle-Orléans, les deux wards ne faisant partie que de la paroisse d'Orléans.

On commence l'élection.

SHÉRIF CRIMINEL.

Six candidats:—I. W. Patton, Jno. O'Neil, Wm. Fagan, J. A. Guillotte, W. H. Morgan, Charles R. Railey.

Premier tour de scrutin.

Wm. Fagan, 33 voix.
J. A. Guillotte, 23 voix.
John O'Neil, 17 voix.
I. W. Patton, 11 voix.
W. H. Morgan, 3 voix.
C. R. Railey, 5 voix.

Pas de nomination. Le nom de M. Morgan est retiré.

Second tour de scrutin.

Wm. Fagan, 36 voix.
J. A. Guillotte, 25 voix.
Jno. O'Neil, 17 voix.
J. W. Patton, 10 voix.
Chas. Railey, 2 voix.

Pas de nomination.—Patton et Railey se retirent.

Troisième tour de scrutin.

Wm. Fagan, 31 voix.
J. A. Guillotte, 35 voix.
Jno. O'Neil, 17 voix.

Pas de nomination encore.—M. Jno. O'Neil se retire.

Quatrième tour de scrutin.

Wm. Fagan, 49 voix.
J. A. Guillotte, 46 voix.

Sur motion, la nomination de M. Fagan est ratifiée à l'unanimité.

SHÉRIF CIVIL.

Cinq candidats:—Col. Eugène Waggaman, C. T. Gauche, B. F. Jonas, Jos. E. Dick, E. S. Westburger.

Premier tour de scrutin.

Eugène Waggaman, 69 voix
B. F. Jonas, 18 voix
C. T. Gauche, 17 voix
Jos. E. Dick, 9 voix
E. S. Westburger, 5 voix

Pas de nomination.—Sur motion les noms de C. T. Gauche, Jos. E. Dick et E. S. Westburger sont retirés.

Second tour de scrutin.

Eugène Waggaman, 66 voix
B. F. Jonas, 35 voix

Sur motion la nomination est ratifiée à l'unanimité.

Pour Coroner du 1er, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème district, neufs candidats sont proposés:—F. J. Finney, J. H. Folwell, J. G. Mellon, Dr. Chastant, J. McCullen, Dr. C. Beard, John G. Reach, Howard Smith et Dr. Monette.

Après quatre tours de scrutin, le docteur Chastant est déclaré élu et sa nomination est ratifiée à l'unanimité.

Coroner du 2ème et du 3ème district, onze candidats sur les rangs:—Dr. Bezou, Dr. Bayon, Dr. DeBlanc, Dr. Cass, Dr. Landry, Dr. Dillon, Dr. Griffen, Dr. Lynch, Dr. Allen, Dr. Wasson et M. Justin Fremaux.

Au quatrième tour du scrutin, le docteur DeBlanc est élu.

JUGES DE PAIX ET CONSTABLES.

1er Dist.—W. B. Houston, juge; Jas. McCrossen, constable.

2me Dist.—Pas de nomination.

3me Dist.—John Lemonier, juge; Jos. Demoruelle, constable.

4me Dist.—Jos. Cane, juge; Jos. Contreras, constable.

5me et 6me Dist.—Pas de nomination.

7me Dist.—E. R. Chevalley, juge; C. C. Piper, constable.

MEMBRES DE LA LÉGISLATURE.

Les différents wards ont fait les nominations suivantes:

1er district sénatorial.—J. H. Grover, Henry D. Ogden, W. J. Kelly.

2d district sénatorial.—James B. Eustis.

3ème district sénatorial.—Pas de choix.

REPRÉSENTANTS.

1er ward.—Edward Booth, A. Maggiola.

2d ward.—G. L. Hall, W. J. Hammond, Charles Schenk.

3ème ward.—Pas de nomination.

4ème ward.—Jules Aldigé, M. F. Sibilsky.

5ème ward.—Charles Roman, Gabriel Pascal.

6ème ward.—Pas de nomination.

7ème ward.—G. Gehlbach, O. M. Tennison.

8ème ward.—C. F. Leamann.

9ème ward.—J. A. DeBlanc, C. Segri.

10ème et 11ème ward.—J. A. Blaffer, A. Moulton, C. Kummel.

12ème, 13ème et 14ème ward.—E. L. Bowers, P. C. Elliott.

15ème ward.—H. Willet.

Aussitôt après lecture de ces nominations une motion est faite, autorisant le président de la convention à nommer un comité de cinq, pour protester contre l'intention que l'on prête à Kellogg de vouloir signer le bill qui abolit le conseil municipal de la Nouvelle-Orléans.

Ce comité est composé de MM. Archibald Mitchell, E. O'Brien, T. Bailly Blanchard Jr., J. B. Schmidt et John Delaney.

Après avoir voté des remerciements au président, aux vice-présidents, aux secrétaires et aux sergents-d'armes, la convention s'ajourne alors sine die.

Meeting radical dans le 7me ward.

On sait que le septième ward est considéré comme une forteresse radicale, à cause du nombre des noirs qu'il contient et des nombreuses fraudes déjà commises dans l'enregistrement. Mais, depuis les derniers évènements, le zèle s'est ralenti et les meneurs éprouvent le besoin de le réchauffer. Le ban et l'arrière-ban des fidèles a donc été convoqué à un meeting qui a eu lieu lundi soir à l'école des orphelins indigents, rue Dauphine entre Union et Bagatelle. Mais une centaine de noirs seulement avaient répondu à l'appel. Ils ont été harangués par l'illustre général Sypher qui a rassuré ses auditeurs en leur disant que tout le Nord était pour eux; que Grant enverrait toute l'armée et toute la flotte pour les protéger. Il les a donc engagés à se faire enregistrer, à grossir leur majorité dans le ward, etc., etc.

La plus jolie partie de la harangue de Sypher a été son allusion à la déroute des métropolitains. "Il n'y a rien d'étonnant, a-t-il dit, à ce que 200 pauvres policemen aient été écrasés par 10,000 hommes bien armés! C'est comme si douze d'entre vous qui êtes forts et robustes, alliez rosser un enfant de dix ans." Ainsi, d'après Sypher, le parti qui soutient Kellogg est aussi faible vis-à-vis de ses adversaires qu'un enfant de dix ans devant 12 hommes robustes. L'aveu est naïf. Quel pavé pour l'usurpation!

Arrestation d'une voleuse.

L'agent spécial Devereux a arrêté hier matin, vers onze heures, au coin des rues Ste-Anne et Remparts, une femme répondant au nom de Mme Brown, alias Angelo, accusée d'avoir volé des diamants évalués à mille piastres à Mme St-Romes, chez laquelle elle était employée depuis plusieurs années. L'inculpée comparaîtra aujourd'hui devant le juge Staes.

Conseil municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. La plupart des administrateurs sont présents.

Une ordonnance est adoptée autorisant une allocation de $43,580 pour payer les travailleurs du département des améliorations.

Une ordonnance autorisant une allocation de $35,000 pour payer les employés de tous les autres départements, à l'exception de celui des améliorations est adoptée également.

Après diverses allocations en faveur des institutions charitables de la ville, le conseil s'ajourne.

Merchants Exchange.

A une réunion des membres du "Merchants Exchange," nous apprenons que les officiers suivants ont été élus.

Président, W. C. Raymond; Vice-Présidents, R. S. Howard, Wm Gordon, George E. Scarr, F. J. Odenhall, et E. K. Converse; Trésorier, Wm. H. Deaves.

TEMPERATURE.—6 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	73	23
12 M.	80	26
3 P. M.	85	29
6 P. M.	80	26

ABONDANCE EN GASCOGNE.—L'*Union nationale* fait le tableau suivant de l'abondance qui règne en Gascogne.

Le long des espaliers, dans les vergers, au milieu des vignes, les arbres se brisent sous le poids des fruits.

Les pêchers, les pruniers, les pommiers, les poiriers sont étayés de toutes parts et, malgré ces soutiens, ne peuvent supporter leur plantureuse moisson.

Les pêches de trois à la livre, par conséquent de fort beaux fruits, se vendent dans les rues de Toulouse à 2 sous la douzaine, et encore les marchandes ne parviennent pas à écouler leur marchandise.

Les beaux raisins sont à 2 sous la livre. Dans la campagne on a cent prunes reines claudes pour 2 ou 3 sous.

—D'après le *Siècle*, l'ordre est donné de procéder immédiatement à la fabrication de fusils nouveau modèle 1874 (système Gras); les armes ne seront construites que dans les manufactures de l'Etat. On compte qu'avant un an environ, un million de ces fusils seront fabriqués.

Plus tard, on procédera à la transformation, d'après le système Gras, des 1,300,000 chassepots que la France possède actuellement.

Quant à l'artillerie, la France aura, à la fin de 1875, 494 batteries à six pièces, avec affûts en fonte, de pièces de 4 et de 7 en bronze, se chargeant par la culasse, du système Reffye.

Mais, dès le commencement de l'année prochaine, on abandonnera la construction du canon en bronze, et l'on procèdera à celle des pièces en acier, système Lahitolle. Cet acier est obtenu au Creusot, et il est d'une fabrication qui ne laisse rien à désirer.

Les personnes qui sont sujettes aux influences du mauvais air et de l'eau malsaine, aux inconvénients d'une vie extérieure et aux changements subits de la température, devraient agir sur la défensive en donnant à leurs constitutions le pouvoir de résister à de telles influences. Les effets fortifiants des amers de Hostetter sur le système sont simplement étonnants. Des milliers de gens qui les emploient comme un préventif contre la fièvre jouissent d'une immunité absolue et n'en craignent pas les attaques, bien qu'ils demeurent dans les régions où le fléau prévaut le plus. Des artisans et des travailleurs dont les occupations les forcent à rester en plein air, trouvent que les amers de Hostetter offrent une complète garantie contre les dangers de la vie qu'ils mènent. Les travailleurs attestent qu'ils neutralisent les influences de la chaleur torride, du froid intense, et de l'air miasmatique. Agréables, purs, fortifiants, et contenant seulement des ingrédients végétaux, bons, au contraire, comme stimulant, tonique et correctif et comme un préventif souverain, il n'est pas surprenant que les Hostetter's Bitters soient le remède le plus populaire d'Amérique.

Rapport du Capitaine A. Dussarget, commandant le "Formose" de Bordeaux.

Je, soussigné, déclare que l'accident arrivé hier après midi au "Formose" que je commande, n'a nullement été occasionné par la négligence ni par la fausse manœuvre de M. J. Fourton, mon entrepreneur.

De plus, que si le lest qui se trouvait dans la cale du "Formose" a été débarqué, ce n'est que sur l'ordre que j'avais donné de le débarquer, et que si j'ai donné cet ordre, c'est que depuis six ans que je commande du navire, ces qualités et mon expérience m'ont permis déjà plusieurs fois, et étant mouillé sur diverses rades et parfois avec mauvais temps, de faire ce que j'ai fait hier dans le port de la Nouvelle-Orléans, et assuré le long d'un quai. La cause de cet accident arrivé hier à bord du "Formose" ne doit être attribuée, d'après moi et ce sera, j'en suis certain, l'opinion des personnes compétentes, qu'à une quantité de deux mille mesures qui étaient momentanément arrimées dans l'entrepont, pas encore en ce temps de le mettre dans le fond du navire, et qu'alors, vers 3 h. 40, un remous de courant ayant fait donner, une légère inclinaison au navire sur le côté de tribord, les mesures arrimées au bord opposé, ont glissé sur tribord, alors l'inclinaison augmentant considérablement, tous les objets d'armement et autres sont tombés évidemment sur tribord et le navire a continué l'inclinaison jusqu'à ce qu'il soit appuyé sur le wharf, où alors il est resté sans éprouver la plus petite fatigue, ni dans sa coque ni dans sa mâture. Je viens donc vous prier, monsieur le rédacteur, de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes que j'ai l'honneur de vous adresser.

Recevez, etc.,

A. DUSSARGET,

Capitaine du "Formose" de Bordeaux.

7oct—1t

Décédée, hier à une heure et une quart, dame A. DUGAST, âgée de trente-huit ans, native de France. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure Dumaine et Dauphine.

De la part de ses amis.

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1874.

Décédé, hier à huit heures et demie du matin, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de vingt-cinq ans, OSCAR JOSEPH GRUBBS. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Valmain, Quintals et Gasnon et de son frère Gustave J. Grubbs, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de sa dernière demeure au coin des rues Rampart et Orange.

Décédé hier à 9 heures du matin, à l'âge de [illegible] ans, LOUIS LAFAURIE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à dix heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 48, rue Félicité, encoignure Fulton.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi 10 du courant, à 8 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception pour le repos de l'âme de feue Dame A. B. Roman.

Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister. 6oct—2t

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No. 15 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1874.—Avis est donné aux membres de cette Association de la mort de NATHALIE FOURNIER, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 16 juillet 1874; de la mort de C. H. SAMUELS, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 21 juillet 1874. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of La., et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès d'ici au 1. novembre 1874, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire. 6oct—7t

TAPIS. TAPIS.

17...... Rue de Chartres 17

Ventes en gros et en détail.

TAPIS—anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. Toiles émail.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

BURLAPS—par balle ou par pièce.

STORES—coutil à matelas.

ÉTOFFES A RIDEAUX.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.

Par A. BROUSSEAU.

6oct—6t PP

Quartier-Général du 4me Ward Rough & Ready Club central Démocratique.—Une assemblée du dit club aura lieu ce soir à 7 1/2 P. M. Coin des rues Chartres et Quartier.

Par ordre du président, O. MOREL.
P. D. ROUQUETTE, Secrétaire. 7oct—1t

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1874.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de 1/8 de billet No 2[illegible]—numéros simples, classe N., de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de Dix mille piastres, samedi, 3 octobre 1874. Le dit huitième avait coûté une piastre vingt cinq cents au bureau de L. D. Arnoult, rue Bourgogne, près Conti. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

J. A. LATROBE,
Au No 194 de la rue Galvez, entre les rues St-Philippe et Ursulines.
7oct—1tPP

EDWARD SAUTON.—Le public est prévenu de ne payer aucun argent à EDWARD SAUTON, mon ci-devant teneur de livres et caissier, attendu qu'il n'est plus employé par moi. Pour plus amples informations, on peut s'adresser au soussigné.

7oct—2t. D. E. MORPHY, encanteur.

A Vendre.

Magasin de Chaussures pour Hommes et pour Dames.

M. LUDRE offre à vendre à des conditions très avantageuses son magasin de chaussures situé au No 124 de la rue Royale. Le dit magasin est patronné par une des meilleures clientèles de la ville et est très bien achalandé. Etagères, Vitrines, Installations de gaz, Boîte, &c., le tout au comptant. 7oct—6t

CONSULADO DE MEXICO EN NEW ORLEANS.

Por el juzgado 2º de lo Civil de la ciudad de Mexico, se cita á Dn. Manuel Olivar para que por sí ó por medio de apoderado, se presente á contestar en el término de tres meses á la demanda que, sobre prescripcion de derechos á una casa situada en la ciudad del Puerto de Santa Maria, le ha interpuesto Dn. Marcos Ugarte.

New Orleans, Octubre 3 de 1874.

L. M. AVENDAÑO, Consul interino. 3oct—7t

AVIS.—Les actionnaires du Bienville Oil Works Company sont convoqués à une élection de directeurs aura lieu le LUNDI, 12 octobre prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 25, rue Carondelet.

A. BENJAMIN, Secrétaire. 3sept—td

New-Orleans Crédit Foncier Association.—Bureau, No 49 de la rue Exchange.—Avis aux actionnaires de cette société à se présenter aux bureaux, le LUNDI, 12 octobre prochain, à 7 heures du soir, pour l'élection d'un Directoire, afin d'y voter pour les directeurs pour l'année.

A. BAULET, secrétaire. 3sept—1oct

ELIE BOUGERE.

Marchand de bardeaux en cypre.

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, bardeaux et bardeaux marins, douves pour barils et barriques, etc., vendus en gros et en détail.

Au No 112 de la RUE DE LA DOUANE, en présence.

A PARTIR de ce jour, la société existant sous le nom de F. BOUGÈRE & CIE. est dissoute d'un commun accord. M. ELIE BOUGÈRE restera seul chargé de la liquidation des affaires de la dite société et continue le commerce sous son nom.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1874.

E. BOUGÈRE prie les personnes qui doivent à l'ancienne société de vouloir bien se présenter à son bureau 112 Douane, pour régler leurs comptes. M. E. Bougère continuera pour son compte le même genre d'affaires.

Avis.

AYANT perdu une chaise à montre en or avec des petits diamants dans une enveloppe [illegible] à notre [illegible], dans le quartier de la rue Remparts, ou Pierre, entre la rue St-Philippe, la personne qui l'a trouvé la rendra à son propriétaire dans le manufacture de cigares, encoignure des rues Remparts et St. Pierre, recevra une récompense de vingt piastres. 4oct—

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

No 134 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 8oct

Demande d'associé.

ON demande un associé avec un capital de 1000 à 1500 dollars, ou le même montant en marchandises, pour une maison de modes et confection à Galveston.

S'adresser, Restaurant Antoine, rue St. Louis, Nouvelle-Orléans, ou à Galveston, Boîte No. 128, Post Office. 5oct—3t

Commercial Restaurant,

107......Rue de la Douane......107

MM. GERMAIN & AUGUSTE, PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 1oct—3m

O. VALETON, ENCANTEUR.

A TRANSFÉRÉ sa salle d'encan du No 83, au No 98 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.

Jours de ventes: Mardi, jeudi et vendredi. 1oct—3m

Pianos.

M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos du No 37 au No 82 de la rue Royale, avec Jules Pilsun, où l'on trouvera de magnifiques Pianos Pleyel, neufs et de seconde main, et des autres fabriques. Accords et réparations.

16sept—1m—D.Mar.V.

Aux Voyageurs.

DES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. L'établissement reste ouvert sous la direction de ses premiers propriétaires qui, comme par le passé, ne négligeront rien pour plaire à leurs clients.

10sept—1m. H. ST MESCHAPLAIN.

Changement de local.

LE Bureau de la Compagnie d'assurance HOPE, de la Nouvelle-Orléans, a été transporté du No 30 rue du Camp au No 115 RUE DE LA COMMUNE, entre les rues Camp et St-Charles.

LOUIS BARNETT, Secrétaire. 29sept—7t

Bureau de Sevin & Gourdain,

No 113 de la rue Decatur.

AVIS.—La mort de notre sieur J. K. GOURDAIN n'occasionnera aucune interruption dans les affaires de la maison; elles se feront sous la même raison commerciale.

P. P. SEVIN, Associé survivant. 24sept—1m

Nourrice.

UNE femme ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice" bureau de l'Abeille. 4 septembre—3t

Le Dr. Alfred Mercier

DE retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et au public qu'il reprend l'exercice de la médecine. Il demeure au No [illegible] rue Dauphine, entre Barracks et Esplanade, de 8 à 10 h. du matin, et de 1 à 3 h. de l'après-midi.

Marchandises avariées!

$100,000 de Marchandises Sèches, légèrement avariées, achetées des Compagnies d'assurance.

A vendre à 25 cents à la piastre, —Au Magasin de—

J. TURCOTTE

185......Rue du Canal......185

Ci-devant Wm. Turcotte. Entrée rue Dauphine.

Le stock se compose en partie, de:
11 pièces toile extra fine à 37 1/2 c. valant 60
10 " damassé de table, à 32 1/2 c. valant 75 c.
12 " toile à drap, à 45 c. valant $1 00.
8 " toile extra à taies d'oreillers, à 47 1/2 c. valant 90 c.
30 " Crash extra large à 12 1/2 c.
22 " toile Butcher à 25 c. valant 75 c.
37 Châles cachemire française à $5 00 valant $10 00.
175 de robes mouchoirs français brodés, avec initiales, à $1 50 valant $4 50.
50 douzaines de chemises, en toile et en coton.

Et un grand nombre d'autres articles dont l'énumération serait trop longue et qui sont offerts à aussi bon marché.

N. B.—Il faut que ces marchandises soient vendues immédiatement et au comptant seulement.

J. TURCOTTE. 7oct—

Cinquième et dernier CONCERT TOMBOLA.

—AU PROFIT DE LA—

Bibliothèque Publique du KENTUCKY.

Tirage certain le 30 Novembre 1874.

$2 500,000 de lots.

100,000 billets! 20,000 lots!

C'est le dernier concert de la série; on en a déjà donné quatre et distribué près de cinq millions et demi parmi les porteurs de billets. Au premier concert, le principal lot, $100,000 a été gagné par Jas. M. Duff, de Memphis, Tenn., demeurant aujourd'hui à New-Albany, Ind.; au second le gros lot, $100,000, a été gagné par un club de [illegible], Ind., formé par M. C. Burgess; au troisième, le premier lot, $100,000, a été gagné par L. H. Smith, de Kingston, Mass.; au quatrième, Memphis encore gagné le gros lot de $100,000, lequel a été distribué parmi des clubs et des particuliers de la ville.

Au cinquième et dernier concert, qui a lieu le 30 novembre prochain, le principal lot sera de $250,000 et les heureux possesseurs de billets gagnants toucheront $250,000, $100,000, $75,000 $50,000, $25,000, etc. Vingt mille lots variant de $50,000 à $50, seront distribués parmi les porteurs de billets.

Billet entier, $50. Demi-billet, $25. Dixième de billet, $5. 11 billets entiers pour $500.

Le jour du tirage est fixé et s'approche. C'est la dernière chance de s'enrichir aisément, et ceux qui désirent profiter de l'occasion n'ont pas de temps à perdre.

THOS. E. BRAMLETTE, agent et directeur. 7oct—6t

MAISON J. GALINIER.

Changement de Domicile.

Mme J. GALINIER a l'honneur de prévenir le public, qu'à dater du 3 courant, sa maison de modes et fleurs sera transférée

Au No 161 RUE ROYALE, A l'encoignure Royale et Bienville.

A côté de la maison P. MALLARD, où elle espère que les dames de la ville et de la campagne voudront bien lui continuer leur gracieux patronage.

Désirant n'offrir dans son nouveau local que des marchandises d'importation nouvelle, et devant arriver par les steamers State of Minnesota et Frankfort, elle informe les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'à partir de LUNDI, 5 octobre, elle vendra à des prix extrêmement réduits, un très joli choix de chapeaux de demi-saison, ainsi que des Fleurs, Rubans, Plumes, Dentelles, Tulles, Etc., Etc. Elle invite respectueusement les dames à venir visiter son stock et à profiter de ce grand bon marché. 4oct—3t

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, étoffes, rideaux, miroirs, etc., etc., le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les personnes désirant meubler leurs maisons trouveront une bonne occasion et devront s'y rendre promptement, car du jour au jour la marchandise s'écoule rapidement, étant vendue à des prix remarquablement bas pour cause de liquidation, pour le 1 décembre 1874.

12 sept—2m. P. P.

AVIS.

LES passagers pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington sont informés qu'à dater du 1er octobre, les prix de passage par le steamer Camelia seront comme suit:

Mandeville et Lewisburg $1 50
Madisonville 1 75
Covington 2 00
Excursion du dimanche 1 50

C. M. SORIA, agent, Aux Nos. 16 et 20 de la rue de l'Union. 2oct—

Mlle. B. de MIRANDA, Institutrice Espagnole,

MLLE. B. de Miranda, 124 rue Julie offre ses services pour professeur d'Espagnol. Elle se rendra au domicile des élèves si elle le préfère.

BORNIO & BROTHER

77—Rue Gravier—77

Nouvelle-Orléans, Lne.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produits de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud,

Etablie en 1848.

300,000 cigares de la Havane, de toutes grandeurs et des marques les plus célèbres.

Tabac de la Havane en feuille.

—Egalement—

100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.

—Et—

600,000 cigares du pays, de toutes grandeurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut—en magasin et à vendre, en gros, à des prix raisonnables, par

Bornio & Brother, Au No. 77 de la rue Gravier.

Nouvelle-Orléans, Lne. 8sept—1m

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à régler d'ici au 19 octobre courant.

Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.

P.—S. Les ventes commenceront positivement le 19 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon. J. ANGLADE. 4oct—1m 11oct.

MANADE & LACASSAGNE.

90......rue Decatur (Vieille-Levée)......90

ATTENDU par le Comtesse Duchatel: 25 barriques vin, Léopold M. André, 25 barriques vin St Laurent.

En magasin et à vendre:

150 barriques vin Léopold M. André,
25 barriques vin St. Laurent,
30 barriques Cruzac,
50 caisses Rafraichis des Pyrénées,
Cognacs. 25sept—1mJS.

Avis.

LES ÉTRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 36 de la rue Carondelet, N.-O. Boîte 327 du bureau de la poste. 3oct—1m

Un mot aux sages.

NE négligez pas un rhume, parce qu'il ne vous trouble que peu maintenant, car il est alors que vous pourrez vous en débarrasser plus facilement. Personne ne souffrirait d'une affection de poitrine si l'on savait combien il est facile de s'en guérir en faisant usage du sirop Pectoral de Ducongé. C'est un sirop agréable au goût et qui n'exige aucun régime particulier. On le trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

A. CARRIOUCHE, Agent pour la Louisiane, 25 rue de Chartres. 25sept—1m

P. E. THÉARD,

Ex-Juge à la 4ème Cour de District.

AVOCAT, No 31 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.

S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.

Se charge de régler les successions et de recouvrement les billets hypothécaires.

Heures des consultations gratuites de 9 1/2 à 10 1/2 A. M. chaque jour. 5oct—1m

Ouverture du Collège Ste-Marie.

Jefferson, Paroisse St-Jacques, Lne.

CE Collège que dirigent les Pères de la Société de Marie (Maristes), s'ouvrira MARDI, 6 octobre. Il est situé sur le fleuve Mississippi, à environ cinq milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, et d'un accès facile par bateaux et chemin de fer. Pour les prospectus, voir l'annonce. Très Rev. J. B. BIGOT, S. M., Président.

[illegible]—1m, D. c.o.d.

J. G. SPOR.

A transféré son magasin de groceries du No 71 rue Vieille Levée au No 28 rue [illegible] [illegible]

SALLE DU COMITÉ DE PAROISSE.

UNE séance spéciale du Comité de paroisse aura lieu, à la salle du comité, angle des rues St-Charles et Gravier, MERCREDI SOIR, 7 octobre 1874, à sept heures et demie, à l'effet de considérer une manière uniforme de faire un relevé complet de la paroisse.

Les présidents de chaque club central du ward sont priés d'assister à cette réunion; ceux qui ne pourront pas s'y trouver voudront bien s'y faire représenter. 6oct au 7 inc.

Nous proposons M. H. F. SIURCKEN comme candidat pour la position d'Administrateur des Assessements de la ville, sujet à la décision de la Convention. La satisfaction qu'il nous a accordée dans le passé, est notre garantie pour l'avenir.

4oct—3t. CONTRIBUABLES.

Nous sommes autorisés à annoncer que le Dr. C. BEARD est candidat à la place de coroner du premier, quatrième, cinquième, sixième et septième districts—sujet à la décision du parti démocrate et du parti conservateur. 2oct—td

JOS. F. DECK.

Candidat pour la place de Shérif des Cours Civiles. 7oct—

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, Nouvelle-Orléans, 28 sept. 1874

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs concitoyens conservateurs sur l'importance de conserver et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'enregistrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause en novembre.

Faites inscrire, chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qui a droit à la naturalisation l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'Etat.

Maintenez l'organisation de vos clubs; essayez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

F. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire. 29sept—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux de l'Enregistreur des votants. Nouvelle-Orléans, 29 août 1874.

Les endroits suivants sont désignés pour l'enregistrement des électeurs des différents precincts d'élection de la paroisse d'Orléans:

Premier Precinct.

Compris entre les rues Felicity Thalie et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—PERRY E. EMERSON. Bureau, No 69 1/2 de la rue St-Charles.

Deuxième Precinct.

Compris entre les rues Thalie, Julia et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. [illegible] BADENHAUSEN Bureau, au coin des rues Calliope et Camp.

Troisième Precinct.

Compris entre les rues Julia, Canal et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—DANL. A. ROSS. Bureau, No 84 rue Library.

Quatrième Precinct.

Compris entre les rues Canal, St-Louis et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—A. J. KENNER. Bureau, rue Tremé entre les rues Canal et Bienville.

Cinquième Precinct.

Compris entre les rues St-Louis, St-Philippe et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—L. D. LARRIEU. Bureau, rue Ste-Anne près Tonti.

Sixième Precinct.

Compris entre les rues St-Philippe, Esplanade et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. R. ROUDANEZ. Bureau, Au coin des rues Quartier et Esplanade.

Septième Precinct.

Compris entre les rues Esplanade, Champs Elysées et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—N. F. HUTTON. Bureau, à l'angle des rues Bagatelle et Burgundy.

Huitième Precinct.

Compris entre les rues Champs-Elysées, l'Avenue Lafayette et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—JOHN EVANS. Bureau, coin Girod et Marigny.

Neuvième Precinct.

Compris entre l'Avenue Lafayette et les limites inférieures de la ville.

Surintendant assistant—JAMES H. DOUGHERTY. Bureau, à l'angle du chemin de Gentilly.

Dixième Precinct.

Compris entre les rues Félicité, Première et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—MICHAEL J. CONNORS. Bureau, à l'angle des rues Dryades et Jackson.

Onzième Precinct.

Compris entre les rues Première, Toledano et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—R. B. BAQUIÉ. Bureau, au coin des rues Magazine et Washington.

Douzième Precinct.

Compris entre la rue Toledano, l'Avenue Napoléon et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—THOS. K. FLANNAGAN. Bureau, rue des Magasins, entre les rues Milan et Marengo.

Treizième Precinct.

Compris entre l'Avenue Napoléon, l'Avenue Peters et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—P. J. MALONEY. Bureau, à l'angle des rues Magazine et Bordeaux.

Quatorzième Precinct.

Compris entre l'Avenue Peters, la ligne inférieure et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—W. H. FINNEGAN. Bureau, rue Ferdinand, entre les rues Chestnut et Broadway.

Quinzième Precinct.

Orléans, rive droite.

Surintendant assistant—W. F. LOAN. Bureau, à l'ancienne Maison de Cour, à Algiers.

Seizième Precinct.

Compris entre la Ligne Inférieure, l'Avenue Carrollton et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—LEV. WILLIAMS.

Dix-septième Precinct.

Compris entre l'Avenue Carrollton, Upperline Street, Canal de Desséchement, le fleuve Mississippi et le lac Pontchartrain.

Surintendant assistant—JACOB GERBER. Bureau, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues Hampson et Seconde.

WM WRIGHT, Enregistreur des votants de l'Etat. 22sept—6t

ATTENDU par le steamer "State of Minnesota" et à vendre par le soussigné. 100 caisses Citrons de Malaga.

JOSÉ BARBA, No 88 rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines. 1oct—6t.

Professeur.

UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et sachant bien l'anglais, offre ses services comme professeur soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne.

S'adresser à A. Maignan, Lock Box No 1033. 24sept—tf

Chambres et Pension.

MADAME MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle vient de transférer sa pension au No 14 de la rue Dumaine, où les personnes en quête de chambres et d'une pension trouveront tout le confort désirable et une table irréprochable. Les prix sont comme par le passé, très modérés. 12sept—1m

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,

Marchands de provisions.

Ont transféré leur magasin du No 33 de la rue Poydras

—AU—

No 35 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

1oct—1m

CHARBON MOUNT CARBON.

A Vendre par WASHINGTON BOSTON,

au No 122 de la rue Gravier. 27sept—1m

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.

M. PIERRE CASSOUBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pantin" a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un nouveau magasin de chaussures, rue Dauphine, le 1er octobre 1874, avec un assortiment complet de chaussures des premières manufactures de Philadelphie, à des prix défiant toute concurrence. 27sept—1m

$50 de récompense.

IL a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, entre St-Charles, une montre en or, de dame, à double boîtier sur laquelle il y avait, à l'extérieur, le nom de D. E. Morphy et, à l'intérieur, les mots: Friendship and gratitude—to D. E. Morphy, 1866. On ne fera aucune question à la personne qui la rapportera à D. E. Morphy, au magasin, Nos 26 et 128 de la rue de la Douane. 7sept—

BARNETT & GAMMACK, COURTIERS.

22......RUE CARONDELET

Achètent et vendent:

BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat.

Avances faites sur gages.

Traites et Mandats [illegible] [illegible]

[illegible] d'Amérique. 2 juin—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 6 OCT.—CLASSE No 237.

30	12	38	44	19	25	6	9	1	61	8	71	18

Les tirages ci-dessus ont été faits dans tous les détails en public, et sont publiés et attestés sous la direction des commissaires, sous notre signature à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 6 oct. 1874.

[illegible] Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

INSTITUTIONS.

Collège de Springhill.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que le Président et le vice-président de cette institution, seront arrivés en ville, et recevront les visites au St. Charles Hotel et à l'Hôtel de Commerce jusqu'au mercredi prochain 7 octobre. Ils partiront ensuite pour Mobile par le train de huit heures A. M. avec les jeunes gens qui seront confiés. 1er oct.—

St-Aloysius Academy,

Au coin des rues Chartres et Quartier.

La première session de cette institution tenue par les frères de la Congrégation commencera LUNDI, 1er septembre. Un [illegible] commercial et complet; la musique et l'allemand sans frais extras. Pour les détails, s'adresser à l'établissement. 30 sept—1m

JEFFERSON ACADEMY

Au No. 42 de la rue Bourbon, Entre les rues Bienville et Douane.

—DIRECTEUR—

G. J. BORD.

La session de 1874-75 de cette institution commencera le MARDI, 1er septembre. Les élèves devront rentrer en classe le jour 14.

Pour les prospectus, etc., s'adresser à l'institution. 9sept—1m

B. BLOOMFIELD. T. M. ANDERSON.

B. BLOOMFIELD & Co

Au No 47 de la rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville, Nouvelle-Orléans, Lne.

MARCHANDS DE

FOURNITURES DE BUREAUX.

FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC,

IMPRIMEURS ET RELIEURS,

LITHOGRAPHES ET GRAVEURS,

EDITEURS ET MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT,

IMPRIMEURS DE MÉMOIRES D'AVOCATS.

Ils ont constamment en magasin un Stock complet de GARNITURES DE BUREAUX, étrangères et américaines—tous les articles ne connaissant dans les maisons de commerce, les banques, les compagnies d'assurance, de bateaux à vapeurs et les chemins de fer, les presses à copier, dans les bureaux des notaires, des arpenteurs et des architectes.

On trouvera aussi toujours

Toutes les Fournitures de Bureaux

d'avocats, de greffiers, de shérifs, de recorders, de shérifs et de coroners, de juris de police, de juges de paix et de constables.

Prix Réduits.

9sept—1m

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane.

Au No 23 de la rue Carondelet.

LA commission d'ingénieurs de l'Etat ayant, aujourd'hui, ordonné que quatre-vingt six levées formant plus de deux millions de yardes cubes, soient immédiatement reconstruites, la compagnie des Levées invite les propriétaires qui désireraient entreprendre la reconstruction de ces levées à venir voir les plans et spécifications en leurs bureaux, afin de s'entendre avec la compagnie.

La compagnie attend ces propriétaires dans ses bureaux [illegible].

THOS I. DIX, Président et Trésorier. 7oct—15t

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" ... [illegible]

PENSION FRANÇAISE.

MME SCHULTZ-GESLONT prévient ses amis et le public ... [illegible] 201 rue Dumaine ... [illegible] ... des prix modérés. [illegible] pour les pensions ... [illegible] ... de Dumaine. [illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

165......Rue du Canal......165

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment, Tapis veloutés de Bruxelles, nouveaux et élégants, un grand assortiment de tapis TROIS FILS INGRAIN.

Prix modérés. 12 sept—1m

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

En Vins, Cognacs et Cordiaux.

73......VIEILLE LEVÉE......73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2mai—1an

Tenue de Livres.

LE soussigné désire trouver quelques heures de libres pour tenir ou mettre au net les collections et ... [illegible] ... M. Kile, rue du Canal.

J. PINSARD.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer

DE suite, le premier et deuxième étage ... [illegible] ... Maison des Nos. ... rues Louis et Bourbon, Dauphine.

S'adresser sur les lieux. 4oct—

A Louer,

LA jolie maison ... avec grande cour, jardin, ... au No 33 rue du Bayou, entre Tremé et Marais. Possession immédiate. Pour plus amples informations, s'adresser à ... unis au coin des rues Carondelet et [illegible]. 1oct

A Louer.

LES deux maisons Nos. 2 et ... rue Poydras entre les ... Philippa, ... [illegible] ... S'adresser à P. ... No. 55 rue Poydras ... 4, 6, 11, 14 oct—

Groceries à Vendre,

... rue Royale, 263, ... Hôpital ... [illegible]

1oct—1t

A Louer

LES appartements ... au 1er étage de la maison P. ... rue du Canal ... [illegible] ... 30 sep.

A Vendre à bas prix,

Au comptant ou en papier accepté en ville

3 ... [illegible] ... par Merrick, de Philadelphie, 1 ... [illegible]

DAN. ... JAS. D. EDWARDS, ... rue Front.

A Louer,

La grande et agréable maison ... [illegible] ... rue des Ursulines ... [illegible]

A Louer,

A des conditions ... [illegible] ... rue Royale ... [illegible]